

LE CHILI ET L'URUGUAY, FERS DE LANCE DU CÔNE SUD

Compte rendu du déplacement au Chili et en Uruguay du groupe interparlementaire d'amitié France – Pays du Cône Sud

3 au 11 septembre 2014

Il y a cinquante ans, le Général de Gaulle effectuait un **périple exceptionnel en Amérique latine**. Parcourant plus de 32 000 km entre le 21 septembre et le 16 octobre 1964, le Président français visita successivement le Venezuela, la Colombie, l'Équateur, le Pérou, la Bolivie, le Chili, l'Argentine, le Paraguay, l'Uruguay et le Brésil. Quelques mois après sa visite au Mexique, en mars 1964, où il avait prononcé la célèbre formule, « *Marchamos la mano en la mano* » (« *Nous marchons la main dans la main* »), cette visite a profondément marqué les relations de la France avec ces pays et a donné lieu à de nombreuses commémorations au cours de l'année.



C'est dans ce contexte particulier qu'une délégation du groupe d'amitié France - Pays du Cône Sud, conduite par son président, M. Jean-Marc Pastor, et composée de Mme Jacqueline Alquier et M. Bernard Piras, vice-présidents, s'est rendue, du 3 au 11 septembre 2014, au Chili et en Uruguay.

Lors de ce déplacement, la délégation a pu mesurer la pérennité des liens d'amitié et de solidarité noués il y a un demi-siècle et la force émancipatrice du message délivré à cette époque, dans une région marquée par de profonds bouleversements. En effet, après le retour à la démocratie opéré dans les années 80 et la vague des grandes réformes économiques (privatisations, ouverture aux investissements étrangers, ...), de nouvelles revendications, d'ordre social, se sont fait jour, modifiant profondément le contexte des relations internationales.

À Santiago comme à Montevideo, la délégation a pu rencontrer des représentants du monde politique et de la société civile, dont les témoignages l'ont éclairée sur les aspirations progressistes qui traversent ces deux pays.

I. Le Chili à l'heure des réformes structurelles

Avec un score historique (plus de 62 % des voix), Mme Michelle Bachelet a été élue, pour la seconde fois, présidente de la République en décembre 2013. Son programme était axé sur la lutte contre les disparités et l'injustice, la croissance économique durable et la participation civique des Chiliens, avec trois principaux champs de réforme : **l'éducation, la fiscalité et la Constitution**.

Concernant la politique de la *Nueva mayoría*, la coalition au pouvoir, la délégation sénatoriale s'est notamment entretenue avec M. Eugenio Tuma, vice-président du Sénat, M. Felipe Harboe, président de la commission des Affaires constitutionnelles, M. Fulvio Rossi, président de la commission de l'Éducation et M. Ricardo Lagos Weber, président de la commission des Finances.

Elle a naturellement rencontré les membres du groupe d'amitié Chili-France du Sénat, dont M. Guido Girardi, président de la commission de l'Avenir, et Mme Carolina Goic.

Au Palais de la Moneda, elle a également été reçue par M. Alvaro Elizalde, ministre secrétaire général du Gouvernement chilien, et par M. Camilo Ballesteros, directeur de la division des organisations sociales du secrétariat général du Gouvernement. Elle s'est aussi entretenue avec M. Carlos Ominami, président de la fondation *Chile 21*, et M. Alfredo Joignant, universitaire spécialiste des questions politiques.

A - Une réforme éducative majeure

Ces interlocuteurs ont rappelé que, depuis les grandes manifestations lycéennes de 2006, les Chiliens réclament une réforme de l'éducation, laquelle a été privatisée sous le régime du général Pinochet. Le nouveau gouvernement a prévu de faire adopter au moins sept projets de loi relatifs à l'éducation pour concrétiser les promesses électorales de la Présidente.

Pour l'enseignement primaire et secondaire, l'objectif est de transformer le système, sur le modèle européen, afin de remédier à ses dérives majeures : sélection des élèves avec une forte ségrégation sociale et possibilité pour les établissements de réaliser des profits, en cumulant une participation financière des familles et de l'État, ainsi que l'a expliqué M. Fulvio Rossi, président de la commission de l'Éducation du Sénat.



La délégation avec M. Camilo Ballesteros, directeur de la division des organisations sociales du secrétariat général du Gouvernement, ancien leader étudiant.

Si un consensus existe sur la nécessité d'un effort accru en faveur de l'éducation, de nombreuses critiques se sont élevées quant à la méthode choisie. Le ministère de l'Éducation a dû procéder à une nouvelle série de consultations avec les parties concernées par la réforme (syndicats étudiants, parents d'élèves, professeurs, ...).

L'adhésion du corps enseignant à la réforme, étant l'une des clés de la réussite de la réforme, la question des moyens des écoles publiques et du nombre d'enfants par classe est donc particulièrement sensible. Pour leur part, les familles craignent une baisse du niveau de l'enseignement dans le secteur public, jusqu'à présent fréquenté par les classes les plus défavorisées.

Cette réforme se trouvait donc, en septembre 2014, dans une phase critique risquant de compromettre l'étape suivante, à savoir la gratuité de l'université. La question était alors de savoir si les éléments les plus radicaux du mouvement étudiant qui réclament des changements rapides, ainsi que la mouvance démocrate-chrétienne, très attentive aux préoccupations des classes moyennes, continueraient à soutenir le Gouvernement.

B - Une réforme fiscale consensuelle

Pour dégager les ressources nécessaires au financement de cette réforme (près de 1,1 milliard d'euros), la Présidente Michelle Bachelet a prévu une importante réforme fiscale, qui vise également à améliorer le caractère redistributif et la progressivité du système. Il en résulte une hausse des prélèvements obligatoires de 16,5 % (soit 3 points de PIB), pesant aux deux tiers sur les entreprises, et sur l'accroissement des moyens de lutte contre l'évasion fiscale. Intervenue rapidement, après un accord au Sénat entre majorité et opposition, son adoption confirme le consensus sur la nécessité d'un effort particulier en faveur de l'éducation.

Toutefois, M. Andrés Santa Cruz, Président de la Confédération du commerce et de la production, a fait part à la délégation de ses inquiétudes quant à l'impact que pourrait avoir cette réforme sur les investissements, et à terme sur la croissance. Ces craintes liées au ralentissement de l'économie chilienne sont partagées par la communauté d'affaires française (environ 200 entreprises), qui tente de résister dans différents secteurs d'activité – énergie, transports, art de vivre, etc. Mais les perspectives sont préoccupantes en raison notamment du niveau de l'euro et des meilleures performances des pays concurrents, comme les États-Unis, l'Espagne ou l'Allemagne, plus compétitifs et mieux organisés à l'export.

C - Un casse-tête constitutionnel

Décrite par M. Felipe Harboe, Président de la commission de la Constitution et des lois du Sénat, comme « *la camiseta de force* » du

système politique, la Constitution chilienne, adoptée durant la dictature, prévoit notamment des seuils de majorité qualifiée qui, combinés au mode de scrutin binominal, rendent difficiles l'adoption de réformes d'ampleur.

Des progrès ont été réalisés avec la réforme de 2005, comme la suppression des sénateurs désignés, mais la Constitution ne prévoyant pas de procédure de révision, **le débat actuel porte sur le contenu et la méthode à suivre pour élaborer légalement une nouvelle Charte.**

M. Felipe Harboe a évoqué, par exemple, une procédure menée par le Parlement qui « *serait complétée par une consultation citoyenne* ». D'autres membres de la majorité ont proposé la tenue d'une véritable assemblée constituante. Mais cette solution pourrait aussi effrayer une partie des Chiliens qui craignent un scénario « *à la vénézuélienne* » (processus de révision qui a renforcé le pouvoir d'Hugo Chavez). M. Alvaro Elizalde, secrétaire général du Gouvernement, a confirmé que plusieurs alternatives étaient à l'étude et seraient rendues publiques en 2015.

Si, lors de ses échanges, la délégation a pu constater la profonde francophilie des dirigeants chiliens et l'importance des références au modèle institutionnel français, elle a aussi appréhendé les difficultés de la mise en œuvre de l'ambitieux programme de Mme Bachelet, avec une majorité fragilisée, moins d'un an après sa large victoire.

II. L'Uruguay à l'heure de la mondialisation

Bien que peu peuplé (3,3 millions d'habitants), l'Uruguay est devenu une **référence sur le continent** en raison de son fonctionnement démocratique (après avoir connu une dictature entre 1972 et 1985), son dynamisme culturel et ses performances économiques.

A - La force de l'histoire

Il existe une forte proximité entre la France et l'Uruguay, liée à l'importante immigration d'origine française au XIX^{ème} siècle (un quart de la population uruguayenne) dont l'héritage reste très perceptible. Outre des institutions étatiques inspirées de l'exemple français (laïcité, code Napoléon, système éducatif), l'Uruguay est également dirigé par un chef d'État élu pour cinq ans, au scrutin direct majoritaire à deux tours, et dispose d'un Parlement bicaméral avec une Chambre des députés et un Sénat (composés respectivement de 99 et 30 membres).

Lors de la visite de la délégation, le pays se préparait au renouvellement, prévu le 26 octobre, des membres du Parlement et à l'élection du nouveau Président de la République pour succéder à José « Pepe » Mujica, populaire pour son parcours politique atypique et son mode de vie très éloigné du faste généralement attaché à la fonction présidentielle. Il a réussi à moderniser une société très conservatrice, faisant notamment adopter la légalisation de l'avortement en 2012, l'ouverture du mariage aux couples de même sexe en 2013 ou encore la légalisation de la consommation de cannabis en 2014.

Au Palais législatif, la délégation a pu s'entretenir avec les membres du groupe d'amitié Uruguay-France et les Présidents des commissions des Affaires internationales des deux chambres : le député M. Jaime Trobo et le sénateur M. Carlos Baráibar ont insisté sur la vision commune de nos pays sur la quasi-totalité des questions internationales.



La délégation avec M. Danilo Astori, Président du Sénat, et M. Sylvain Itte, Ambassadeur de France

Les parlementaires uruguayens ont rappelé leur attachement personnel à la France (où nombre d'entre eux ont dû s'exiler pendant la dictature), l'exemple qu'elle représente pour les valeurs démocratiques et leur souhait d'accroître la coopération interparlementaire. Ils ont fait part de leur inquiétude quant aux conflits actuels, rappelant l'engagement de leur pays sur la scène internationale, dans les instances de l'ONU et la nécessité de construire une société plus juste.

Lors de la séance plénière de l'Assemblée, organisée à l'initiative de M. Jaime Trobo (Partido Blanco), les représentants des partis politiques (Mme Bertha Sanseverino du Frente Amplio, M. Garino Gruss du Partido Colorado et M. Ivan Posada du Partido Independiente) ont rendu hommage à l'action du Général de Gaulle, l'homme de la France libre et le chef d'État.

Au cours de de la cérémonie de clôture de l'exposition commémorative « *Charles de Gaulle et l'Amérique latine* », présentée dans la bibliothèque du Parlement par la Fondation Charles de Gaulle et l'Institut de France, M. Danilo Astori, Président du Sénat et Vice-président de la République, a mis en avant les idéaux partagés par nos pays, et souligné la portée de cette visite historique pour le continent latino-américain.

B - Une riche vie culturelle

Montevideo, qui compte 1,4 million d'habitants, dispose d'une programmation culturelle très riche, dans laquelle les références à la culture française sont fréquentes.

Mais si la langue française reste souvent parlée par les personnes âgées, **elle a beaucoup reculé au cours des vingt dernières années**, malgré les moyens déployés par notre pays ainsi que cela a été indiqué à la délégation lors de sa visite du lycée français Jules Supervielle, qui accueille près d'un millier d'élèves de toutes nationalités. L'évaluation programmée de cet établissement devrait se traduire par des restrictions budgétaires au cours des prochains mois. À l'Alliance française, la directrice a présenté, pour sa part, les différents chantiers en cours en vue de la « reconquête » du public : équipement des salles, offre diversifiée,...

Au ministère des Relations extérieures, la délégation a participé à la séance officielle de remise des archives françaises relatives aux réfugiés politiques uruguayens durant la dictature, par M. Henri Pascal, un des fondateurs du Comité de Défense des Prisonniers Politiques en Uruguay (CDPPU), créé à Paris en avril 1972.

Cette cérémonie, présidée par le Ministre de la culture et de l'éducation, M. Ricardo Ehrlich, en présence d'anciens exilés uruguayens en France, a constitué un moment très émouvant.

Elle a donné lieu à un important colloque sur le thème « *Mémoires et futur de la solidarité internationale* ». La délégation a pu également assister, à San José, en présence de son maire M. José-Maria Falero, à la cérémonie d'inauguration de la 9^e édition du Salon de promotion du livre et de la lecture, événement culturel majeur en Uruguay.

C - Une économie diversifiée

L'Uruguay bénéficie depuis plusieurs années **d'un taux de croissance enviable** (6 % en moyenne par an depuis 2003) qui le place en tête, avec le Chili, des pays du sous-continent pour le PIB par habitant. Le taux de pauvreté a fortement diminué depuis 2005, passant de 40 % à 12 %. La politique économique, basée sur des mesures fiscales incitatives pour les investissements étrangers et la création de zones franches, a permis de réduire le taux de chômage à 5 %, même si le taux d'inflation atteint près de 10 % par an.

Au cours de sa visite au salon de l'Agriculture et de l'élevage du Prado la délégation a pu constater le **rôle central de l'élevage dans l'économie et la culture uruguayenne**. Elle a rencontré M. Ricardo Reilly, Président de l'Association Rurale d'Uruguay, et des chefs d'exploitation pour échanger sur la situation du secteur agroalimentaire, qui représente 35 % du PIB et 80 % des exportations. Les sénateurs ont enfin visité l'**Institut Pasteur de Montevideo**, avec son Président, M. Guillermo Dighiero, et les installations viticoles du domaine de Finca Piedra dans la province de San José (jumelée avec le Jura).

*

Cette mission a permis de conforter l'excellence des liens entre l'Amérique latine et de France, enracinés dans nos valeurs communes. **La Journée de l'Amérique latine et des Caraïbes**, créée à l'initiative de M. Jean-Marc Pastor en janvier 2011 et célébrée désormais chaque année dans toute la France, autour du 31 mai, vise à perpétuer et faire fructifier cet héritage unique.

Composition de la délégation		
		
Mme Jacqueline ALQUIER Vice-présidente du groupe d'amitié Sénatrice du Tarn (SOC)	M. Jean-Marc PASTOR Président du groupe d'amitié Sénateur du Tarn (SOC)	M. Bernard PIRAS Vice-président du groupe d'amitié Sénateur de la Drôme (SOC)
Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_978.html		